

Réf: Dossier 379520

Avis de constitution

SOCIETE « SION BOBINAGE AFRIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON GESCO, Lot 5668, ilot
503, en face de la PHARMACIE DE GESCO., Lot 5668, Ilot
503

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SION BOBINAGE AFRIQUE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en Côte d'Ivoire :

Rebobinage ; Installation industrielle de groupes électrogènes.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON GESCO, Lot 5668, ilot 503, en face de la PHARMACIE DE GESCO., Lot 5668, Ilot 503

Dirigeant(s) M ZOGBO LOTY LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00563 du 05/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03924/GTCA/RC/2022 du 05/08/2025

